

# RAS le BOL !

Une nouvelle fois le 27 décembre 2021, les artistes et les techniciens du spectacle, les théâtres et salles de concerts ont été stigmatisés par le Président de la République et son gouvernement. « Les lieux soumis au *pass sanitaire* seront soumis au *pass vaccinal* » à compter du 15 janvier prochain, « les forces de l'ordre pourront entrer dans les ERP<sup>1</sup> contrôler les pass et les identités », les « concerts debout sont interdits » a déclaré Jean Castex Premier ministre, lundi 27 décembre à l'issue d'un « Conseil de défense » et d'un conseil des ministres extraordinaire.

Quelques mois plus tôt R. Bachelot reconnaissait qu'aucun cas de contamination au COVID 19 n'avait été constaté dans les salles de spectacle. Pourtant au vu « des chiffres sans précédent de contamination », « le gouvernement est obligé de prendre de nouvelle mesure » ; mais Olivier Véran de reconnaître que « les hospitalisations sont peu nombreuses ». Alors pourquoi un tel acharnement ?

Interrogé par un journaliste sur l'exception aux restrictions faites aux meetings politiques et aux offices religieux, J. Castex de répondre que « ces activités jouissaient de garanties constitutionnelles ». Dans le cas des meetings politiques, on ne peut que s'en féliciter, sinon à accepter un autre régime. Dans le cas des offices religieux, rappelons que le Conseil d'Etat français a décidé il y a tout juste un an qu'en dépit des risques de transmission du virus, les offices religieux ne sauraient connaître de restriction. En revanche il validait la décision de fermeture des salles de spectacle par mesure de « précaution » tout en reconnaissant qu'elles appliquaient des règles sanitaires strictes, et qu'aucune contamination n'y avait été constatée. A l'inverse, le Conseil d'Etat belge reconnaît le Droit fondamental à la liberté d'expression; il vient de décider d'invalider la nouvelle décision de fermeture des théâtres prise par le gouvernement.

Exaspérés par cet acharnement contre le spectacle, des collègues parmi les plus connus ont annoncé maintenir leur programmation désormais dénommée « meetings » artistiques voire « campagne à l'élection présidentielle » ; ils ont raison. Car cet acharnement, comme celui à l'encontre de l'ensemble des salariés bientôt contraints au « télétravail obligatoire » ne vise qu'à nous isoler les uns des autres. Diviser pour mieux régner, la recette est éculée et connue de tous. Car « le président de la République » qui n'aurait qu' « une seule préoccupation, celle de » nous « protéger » comme a osé l'affirmer son premier ministre, est une farce. Fermer 5700 lits d'hôpitaux comme il l'a fait depuis mars 2020, depuis le début même de l'épidémie, est-ce nous protéger ? S'attaquer au serment d'Hippocrate par l'interdiction de la libre prescription, est-ce nous protéger ? N'avoir rien, absolument rien organisé depuis un an et demi, comme la distribution quotidienne gratuite de masques FFP2 par exemple, pour nous protéger dans les transports, principal lieu de contamination selon la dernière étude l'institut Pasteur, est-ce nous protéger ?

L'association des Bibliothèques de France a récemment publié une étude : depuis le 22 juillet, date d'entrée en vigueur du *pass sanitaire*, la fréquentation des bibliothèques a baissé de 30 à 50%. Il en est de même des salles de spectacle. L'obligation vaccinale, la possibilité aux forces de police de contrôler à l'intérieur même des Théâtres les *pass* et identités, le télétravail généralisé, vont aggraver une situation qui pour nombre d'artistes et de techniciens du spectacle, est depuis plusieurs mois déjà, devenue insupportable. Le secteur occasionnel (GUSO) est dors et déjà dévasté. Les compagnies indépendantes, de plus en plus nombreuses, à l'agonie.

# SNLA-FO *le syndicat Force Ouvrière des artistes*

Syndicat National Libre des Artistes

Fédération des syndicats des Arts, du spectacle, de l'audiovisuel, de la presse, de la communication et du multimédia

Le SNLA-FO soutient et soutiendra tous les artistes qui défendront leur travail, leurs contrats, leurs œuvres et leur partage avec le public; il participera à toute action:

- pour l'arrêt du *pass sanitaire* et le refus du *pass vaccinal*
- pour la compensation intégrale de toutes les pertes de salaires et de cotisations
- pour une prorogation de l'année blanche jusqu'à ce que le travail reprenne normalement pour tout le monde !
- pour l'abrogation des décrets du 8 décembre qui durcissent les conditions d'octroi de l'aide au projet aux Compagnies, les condamnant à la faillite proche

*le bureau national, le 29 décembre 2021*

<sup>2</sup> Etablissements Recevant du Public

Appel des Unions Régionales FO, CGT, FSU, Solidaires avec L'UNEF et l'UNL :

*Les Unions régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL soutiennent les actions et mobilisations engagées depuis des mois déjà et celles qui s'annoncent dans les semaines à venir pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois, les conditions de travail, les services publics et la protection sociale.*

***Elles appellent à la grève et à un grand Meeting - manifestation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022, à 11h30 à Paris place de la Bastille en direction de Bercy.***

***L'URGENCE, CE SONT LES REVENDICATIONS PORTEES ! IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT Y REPONDE.***

**SNLA-FO** *le syndicat Force Ouvrière des artistes*

: 2 rue de la Michodière 75002 PARIS Tél. 01 47 42 33 75 Fax. 01 47 42 39 45

email : syndicat.snla-fo@wanadoo.fr Site : <http://www.snla-fo.fr>